



CONVOCAATION À UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXCEPTIONNELLE DE LA JAB FRANCE

J'ai le plaisir de vous informer que notre prochaine assemblée générale aura lieu

**Le samedi 16 avril 2022, à 14h
Aux Contamines-Montjoie**

La séance se clôturera aux environs de 15h.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation des nouveaux statuts,

Informations importantes :

- Si vous avez des questions ou des propositions particulières, **au sujet des statuts**, merci de contacter le président de la JAB France, Pascal SUTER, **AVANT** le 16 avril ! (cajabfrance@gmail.com)
- **N'oubliez pas de vous inscrire en ligne ! (clic !) avant le 14 avril 2022, 23h59.**
- Si vous ne pouvez pas vous rendre vous-même à la réunion, pensez à **donner votre procuration** à un membre présent.

Les envois de procuration par mail sont autorisés :

- A l'adresse : cajabfrance@gmail.com
- Pour des raisons de logistique, les procurations seront réceptionnées au plus tard le **jeudi 14 avril à 20h**. Tout pouvoir reçu après 20h ne sera pas pris en compte.

Les statuts à approuver et **la procuration** concernant cette assemblée générale, sont accessibles sur le site jabfrance.com dans la rubrique « **Documents** ».

Le président,
Pascal SUTER